

n'était pas sans doute qu'il jugeât que tous les êtres de la nature fussent ses égaux. Mais partout il voyait des existences voulues par Dieu et qu'il devait vouloir avec Lui et en Lui des existences avec lesquelles, du point de vue de Dieu, la sienne s'harmonisait. Ce n'était plus pour lui des choses bonnes à posséder ou des choses nuisibles à repousser : c'étaient des êtres.

En leur ouvrant son âme, il s'enrichissait de leur substance. Et en même temps, il leur prêtait sa pensée et son cœur pour louer et pour aimer Dieu. Il croyait à leur réalité avec une foi d'amour. N'ayant d'eux rien à craindre, rien ne l'empêchait de leur reconnaître le droit à tous les degrés de s'épanouir dans l'être.

Indépendamment même des titres de filiation spirituelle qui nous attachent à lui, comment n'aimerions-nous pas ce saint qui aimait tout en Dieu et Dieu en tout avec une âme toute grande ouverte !

Enfin nous rangerons parmi les exercices de piété, la pratique de notre Règle du Tiers-Ordre, parce que nous croyons que cette Règle est en réalité le moyen par excellence d'entretenir par ses diverses prescriptions, et de développer la dévotion dans les cœurs. On peut affirmer qu'elle renferme comme la substance et le résumé des conseils évangéliques. Les Tertiaires devront l'étudier, de façon à en bien pénétrer le sens et la portée, à en connaître la lettre et à en saisir l'esprit ; l'observer quoi qu'il en coûte, et de façon à multiplier tous les actes des vertus qu'elle prescrit, à marcher dans le chemin de la perfection et à acquérir de nombreux mérites pour le ciel.

S. M.



C'est par la Croix que nous avons été délivrés, par elle que la vie éternelle nous est donnée, et que nous jouissons de la céleste lumière.

(Saint Bonaventure).